

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 01/02/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230131-128404-DE-1-1

Date de mise en ligne : 03/02/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 31 janvier
2023
D-2023/4**

Aujourd'hui 31 janvier 2023, à 15h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Marik FETOUH présent à partir de 16h30, Monsieur Olivier CAZAUX présent jusqu'à 17h00

Les membres du groupe Renouveau Bordeaux (M. Thomas CAZENAVE, M. Aziz SKALLI, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY), quittent la séance à 17h25

Les membres du groupe Bordeaux Ensemble (M. Nicolas FLORIAN, Mme Béatrice SABOURET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Fabien ROBERT, M. Marik FETOUH M. Guillaume CHABAN-DELMAS, M. Nicolas PEREIRA, Madame Pascale ROUX) quittent la séance à 17h30
Madame Myriam ECKERT quitte la séance à 17h38

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DATOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Alexandra SIARRI, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Fonds d'Aides aux Quartiers

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 08 novembre 2022, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un Fonds d'Aides aux Quartiers et d'y affecter une enveloppe par quartier.

Ce fonds est destiné à des opérations réalisées par les associations. Il vise à accompagner l'accélération de la transition écologique, la justice sociale.

Le FAQ est piloté à l'échelle des quartiers directement par les Maires adjoints de quartier. Il s'inscrit dans la relation de proximité de la mairie de quartier auprès des acteurs associatifs tant en investissement qu'en fonctionnement.

Les montants 2023 seront répartis comme suit selon le recensement 2018 (prenant en compte les années 2016 à 2021) :

	FAQ Inv.	FAQ Fonct.
Quartier 1 – Bordeaux Maritime	16 006 €	47 237 €
Quartier 2 – Chartrons Grand-Parc Jardin-Public	23 505 €	45 224 €
Quartier 3 – Centre-Ville	25 695 €	52 905 €
Quartier 4 – Saint-Augustin Tausin Alphonse Dupeux	18 518 €	35 628 €
Quartier 5 – Nansouty Saint-Genès	14 517 €	28 852 €
Quartier 6 – Bordeaux Sud	26 430 €	59 187 €
Quartier 7 – La Bastide	11 989 €	31 704 €
Quartier 8 – Caudéran	27 060 €	52 064 €
	163 720 €	352 800 €

Sur cette base, je vous propose de procéder à l'affectation de ces crédits, au titre du mois de janvier 2023, pour les quartiers Bordeaux Maritime et Nansouty – Saint, Genès selon les propositions des Maires Adjointes des quartiers concernés.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2023 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2021.

QUARTIER BORDEAUX MARITIME

Total disponible Fonctionnement : 47 237 euros

Montant déjà utilisé : 0 euro

Affectation proposée : 7 400 euros

Reste disponible : 39 837 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Appel des Cent pour la Paix Collectif Bordelais	Aide à la prise en charge d'une partie du coût d'une manifestation dans le quartier	400,00
Association Familiale Laïque de Bordeaux Nord - AFL	Participation au financement des actions proposées par l'association	1 000,00

Drop de Béton	Participation à la prise en charge des coûts engendrés pour la mise en place d'actions menées sur le quartier	1 000,00
Esprit De Quartier	Soutien à l'organisation d'ateliers pour les enfants sur une thématique choisie (apéritif et repas)	1 500,00
L'Alter-Culturelle	Aide à la création d'un tourisme alternatif dans les quartiers prioritaires, fondé sur les récits locaux des habitants	1 500,00
Le Choeur Melusine	Soutien à l'organisation de deux concerts à l'église Saint-Rémi	1 000,00
Stade Bordelais	Participation à l'apprentissage du vélo pour les habitants du quartier	1 000,00
TOTAL		7 400,00

QUARTIER NANSOUTY – SAINT GENES

Total disponible Fonctionnement : 28 852 euros

Montant déjà utilisé : 0 euro

Affectation proposée : 2 500 euros

Reste disponible : 26 352 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Air Tsigane	Participation au financement d'une prestation Green Market	1 100,00
La Brigade du Bonheur - BDB	Aide à une animation musicale	1 400,00
TOTAL		2 500,00

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser l'ensemble des subventions, sur les crédits provisoires ouverts dans l'attente du vote du budget primitif 2023, sur l'imputation comptable 65748
- signer, lorsque cela est nécessaire, les conventions ou avenants aux conventions initiales avec les associations bénéficiaires.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 31 janvier 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2023 SUR LA BASE DES MONTANTS 2021
APPEL DES CENT POUR LA PAIX COLLECTIF BORDELAIS	457,56
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD - AFL	10 019,00
ESPRIT DE QUARTIER	510,72
L'ALTER-CULTURELLE	71,00
STADE BORDELAIS	494 714,95